

Demande déposée le 16/09/2024 et complétée le 11/10/2024		N° DP 068 302 24 F0033	
Par :	Monsieur GUTMANN Christophe		
Demeurant à :	13 rue de Brignais 68520 SCHWEIGHOUSE THANN	Surface de plancher:	m ²
Sur un terrain sis à :	13 rue de Brignais 68520 Schweighouse-Thann 302 2 253	Surface de plancher antérieure :	m ²
Nature des Travaux :	CREATION D'UN AUVENT	Surface de plancher nouvelle :	m ²

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 16/09/2024 par Monsieur GUTMANN Christophe,
 VU l'objet de la déclaration :

- pour la CREATION D'UN AUVENT ;
- sur un terrain situé 13 rue de Brignais ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
 VU l'affichage en mairie en date du 17/09/2024 de l'avis de dépôt,
 VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Schweighouse-Thann, le

Le Maire,

LEHMANN Bruno



NOTA BENE : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible).
 La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.